



## On change l'heure, on change les piles des avertisseurs!

Durant la nuit du 3 au 4 novembre prochain, nous changerons l'heure. Le moment est donc propice pour vérifier vos avertisseurs de fumée et changer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

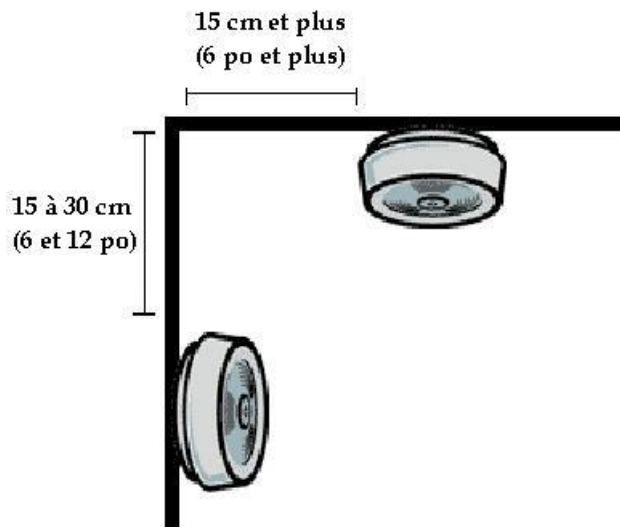
Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

### Des points importants à retenir :

- ✓ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée ou que la durée de vie de votre avertisseur est dépassée. Rappelez-vous qu'un avertisseur a habituellement une durée de vie de 10 ans. La date de remplacement devrait être indiquée sur l'appareil. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le!



- ✓ N'installez jamais de pile rechargeable;
- ✓ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- ✓ Installez un avertisseur de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée;
- ✓ Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) du mur ou du plafond;



- ✓ S'il n'émet pas de signal après le remplacement de pile en appuyant sur le bouton « test », il doit être changé;
- ✓ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir au moins un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile;
- ✓ Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;
- ✓ Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. La problématique est probablement l'emplacement. Votre avertisseur doit être trop près de la cuisinière, du grille-pain ou de la salle de bain, des endroits où la présence de fumée ou de vapeur est plus fréquente. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! Le nombre de décès reliés aux incendies diminue d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel!

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau  
Coordonnateur en sécurité incendie